

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRÉDARZEC

SÉANCE DU 23 Juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 15	Date de la convocation : 15 juillet 2020
Nombre de membres présents : 14	Date d'affichage : 15 juillet 2020
Nombre de suffrages exprimés : 15	

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉDARZEC, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de M. Yvon LE SEGUILLON, Maire.

Présents :

LE SEGUILLON Yvon, BERTRAND Régis, LE COADOU Virginie, ROUZES Bernard, FLOURY Albert, JEZEQUEL Alain, MATHECADE Camille, LE MAREC IACONELLI Rose Marie, LE ROUX Alain, MOISAN Michel, LE LAY Sandrine, FLOURY Myriam, Elodie CLOUIN, LE QUERE Anne Lise.

Excusé : Gilbert LE HOUEROU procuration à Yvon LE SEGUILLON

Secrétaire de séance : LE QUERE Anne Lise

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité moins une voix (Michel Moisan).

AFFECTATION DU RESULTAT / BUDGET COMMUNE 2020 :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,
Vu l'article 8 de la Loi du 2 mars 1982,
Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 27 février 2020, approuvant le Compte Administratif 2019 du Budget Commune,

Soit un résultat cumulé de clôture de l'exercice 2019 :

En Investissement	+ 31 454.05 €
En Fonctionnement	+ 122 457.35 €
Total	+ 153 911.40 €

Sur proposition du Maire, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

R001 excédent d'investissement reporté : 31 454.05 €

1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 122 457.35 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020/COMMUNE :

Le Maire propose de voter le budget primitif 2020 de la Commune qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement : 789 634.00 euros

Section d'Investissement : 552 041.00 euros

Accord unanime des membres du Conseil municipal.

AFFECTATION DU RESULTAT / BUDGET LOTISSEMENT DE LA GARE 2020 :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu l'article 8 de la Loi du 2 mars 1982,

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 27 février 2020, approuvant le Compte Administratif 2019 du Budget Lotissement de la Gare,

Soit un résultat cumulé de clôture de l'exercice 2019 :

En Investissement	- 61 591.13 €
En Fonctionnement	- 89 842.87 €
Total	- 151 434.00€

Sur proposition du Maire, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Dépenses de fonctionnement D002 résultat d'exploitation reporté :
89 842.87 €

Dépenses d'investissement D001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
61 491.13 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020/LOTISSEMENT DE LA GARE :

Le Maire propose de voter le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de Fonctionnement : 257 804.00 euros

Section d'Investissement : 61 591.13 euros

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

RENOUVELLEMENT DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT D'EAU DE LA PRESQU'ILE DE LEZARDRIEUX :

Par courrier en date du 10 juillet 2020, Monsieur le Sous-Préfet de Lannion nous demande de désigner de nouveaux délégués et suppléant au Syndicat d'Eau de la Presqu'île de Lézardrieux, avant le 31 juillet 2020.

Le SIAEP devrait rejoindre Lannion Trégor Communauté le 1^{er} janvier 2021.

Etant donné le peu de temps restant à siéger, Monsieur le Maire propose de reconduire les 2 titulaires et le suppléant en place lors du précédent mandat :

Yvon le Séguillon et Albert Floury : délégués titulaires
Régis Bertrand : suppléant

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 19h15

**COMPTE RENDU DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES
DE LA COMMUNE DE TRÉDARZEC**

SÉANCE DU 23 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 09
Nombre de membres présents : 06
Nombre de suffrages exprimés : 06

Date de la convocation : 15 juillet 2020
Date d'affichage : 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet à dix-neuf heures,
Le comité de gestion de la Caisse des écoles de TRÉDARZEC, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de M. Yvon LE SEGUILLON, Maire.

Présents :

Yvon LE SEGUILLON ; Virginie LE COADOU ; Myriam FLOURY ; Camille MATHECADE,
Martine BERTRAND ; Marie-Laure PRIGENT.

Excusées : Coralie BEAUVAIS, Nolwenn PILON et Aline PADERNO

Secrétaire de séance : Myriam FLOURY

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :

Les membres présents votent, à l'unanimité le budget primitif 2020 de la Caisse des écoles, qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement :

Fonctionnement, dépenses et recettes : 42 450.00 euros.

AFFECTATION DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 AU BUDGET PRIMITIF 2020 :

Les membres présents, à l'unanimité, décident l'affectation de résultat comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2019 : 13 478.67 euros
Affectation au R002 du Budget primitif 2020.

La séance est close à 19h30